



Volet B Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



13186206

Tribunal de Commerce de Tournai

déposé au greffe le **02 DEC. 2013**

Mellot Marie-Guy

Greffier
Mellot Marie-Guy

Greffier

N°d'entreprise : 0899.351.237

Dénomination (en entier) POLUMAVIO

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : Rue du Bardeau 2, 7543 Mourcourt, Belgique
(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Extrait de l'acte de nomination -gérants; Transfert du siège social

Texte :

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE TENUE
AU SIEGE SOCIAL LE 14 MAI 2013 à 18.00 HEURES**

1. Bureau

La séance est ouverte à 18 heures sous la présidence de Madame Anne-Catherine PARENT.

2. Composition de l'assemblée

La liste de présence des actionnaires est présentée à la présidente qui la fait signer par les membres du bureau.

La présidente constate que 295 parts sur les 300 actions existantes sont représentées.

3. Exposé du président

Ordre du jour :

1- Approbation des comptes annuels arrêtés au 31/12/2012.

2- Affectation du résultat.

3- Transfert du siège social

4- Démission - nomination gérant

5- Décharge à donner au gérant.

6- Divers.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter a personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature.

4. Etablissement de la validité de l'assemblée

L'assemblée constate qu'elle a été composée valablement et qu'elle est habilitée à délibérer valablement sur l'ordre du jour qu'elle va examiner.

5. Décisions

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social et l'unité d'établissement de la Rue du Bardeau 2 à 7543 Mourcourt à 7522 Marquain - rue de la Grande Couture nr 2 et ce à partir du 1^{er} septembre 2013.

Quatrième résolution

Suite au décès de Madame Catherine Durand, l'assemblée décide de nommer Madame Anne-Catherine PARENT en tant que gérant et ce à partir du 05 avril 2013.

Cinquième résolution

L'assemblée générale donne à la gérante quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice approuvé.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19 heures 00 et le présent procès-verbal a été signé par les membres du bureau.

La présidente,
Madame Anne-Catherine PARENT